

# INFO SPPROC

Septembre 2023

## Mot du président

L'été tire déjà à sa fin et plusieurs activités de la rentrée sont annoncées dans les médias et affichées un peu partout sur les babillards. De belles occasions pour socialiser librement et renouer le contact après des vacances bien méritées.

Le SPPROC ne sera pas en reste alors que le traditionnel dîner-pizza d'avant pandémie reprend l'affiche dès la semaine prochaine. Nous espérons fortement votre présence pour cette activité qui fait suite aux deux pauses-SPPROC de fin juin et début juillet. Une cinquantaine de membres y ont participé et nous allons réitérer à l'automne avec une formule rassemblant les membres des Blocs R-P-C et T.

Viendra ensuite la reprise des réunions du CE et du CRT et la période de recrutement d'un nouveau président pour me remplacer.

Il y aura également le congrès triennal de la FPPU qui se tiendra cette fois à Québec à la mi-novembre. Y participer est une belle occasion d'en connaître davantage sur notre Fédération et de ses actions et rôles, et de rencontrer les gens des autres syndicats lors de formations, forum et activités. Des détails suivront.

Au nom du CE, je vous souhaite une belle rentrée !



## Comité Formations et perfectionnement

Voici un programme de formation qui a été annoncé dans le Découvreur du 31 août 2023 :

### Nouveau programme de formation sur les MON

Dès le 5 septembre 2023, un nouveau programme de formation pour les Modes opératoires normalisés (MON) du CHU sera effectif.

Le nouveau programme de formation sera dorénavant disponible via [la plateforme ENA \(Environnement numérique d'apprentissage\)](#).

Veuillez noter qu'il n'est pas requis de refaire votre formation MON si celle-ci a été mise à jour depuis la mise en vigueur de la dernière version des MON le 02 décembre 2022.

Pour plus de détails sur le nouveau programme de formation, veuillez consulter le document disponible en ligne [« Annonce nouveau programme formation MON »](#).

Patrick



## On recrute !

Comme vous le savez, le poste de Présidence du SPPROC sera vacant à la fin mars 2024. Nous sommes donc en recrutement actif afin de trouver le prochain Président. Vous avez une description des tâches de la Présidence dans les Statuts du SPPROC, et plus spécifiquement, la Présidence :

- S'assure que les différents articles et dispositions de la Convention collective soient appliqués et respectés par les divers parties (SGP, RHs, membres, DR/CRCHU, etc.).
- S'assure que les Statuts et la Politique en matière de finances du SPPROC soient appliqués et respectés, et ce, de façon transparente.

- S'assure que les membres reçoivent le soutien nécessaire et attendu lors de situations ou événements concernant leur bien-être au travail ou pouvant avoir des répercussions sur leur performance au travail (sécurité, bonne-entente, bien-être physique et psychologique, intimidation et harcèlement, violence conjugale, etc.).
- Veille, en soutien au VP-communications, à ce qu'une communication efficace entre les membres et les délégués et le CE soit maintenue par l'entremise des moyens en place (Info-SPPROC, messages d'informations, site internet, etc.).
- Veille à ce que les membres soient bien représentés auprès de la partie patronale et du CRCHU ou toute autre instance lors de réunions, comités et événements (CPSST, CRT, FPPU, etc.).
- Veille à assurer la bonne visibilité de la profession de PPR lors de colloques, congrès ou autres événements (journées de la recherche, congrès ACFAS, SNTRS-CGT, comité des événements du CRCHU, accueil de stagiaires, promotion et vulgarisation des sciences, etc.).

Nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos questions concernant ce poste. Vous avez encore plus de six mois pour vous préparer alors que la période de mise en candidature devrait débuter fin février, soit un mois avant l'AGA qui devrait se tenir exceptionnellement à la fin mars 2024 (et non fin avril comme à l'habitude).



## Activité de la rentrée

Nous avons enfin la possibilité de nous rassembler et d'échanger comme au temps pré-pandémique

autour d'une délicieuse pointe de pizza. Réservez ici votre pointe :

<https://xoyondo.com/dp/sVNx7HZBzdZRF7r>

C'est un rendez-vous pour lundi le 11 septembre dès 11h30 dans le hall du Bloc T. Delicioso !



## Saviez-vous que ...

...vous avez l'opportunité de reporter un maximum de deux semaines de vacances d'une période de référence (du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril) vers la période de référence subséquente ? Ainsi le prévoit les articles 16.8 et 16.9 de votre Convention collective. Comme le précisent les directives d'application des banques de vacances [Questions-réponses \(Q-R\)](#) du CRCHU d'avril 2020, vous devez alors remplir un formulaire (<https://www.crchudequebec.ulaval.ca/extranet/dr/wp-content/uploads/sites/6/2022/03/Formulaire-de-demande-de-report-de-banque-de-vacances.docx>), préciser les motifs raisonnables de ce report et le faire signer par votre patron-chercheur. Les « motifs raisonnables » acceptables dans le monde du travail sont décrits dans les mêmes directives et également sur le site de la CNESST :

<https://malnt.gouv.qc.ca/report-anticipation-et-fractionnement-droits-et-obligations/>. Par contre, le milieu de la recherche étant capricieux quant à certaines tâches de maintien et de suivi des protocoles expérimentaux, ces motifs raisonnables peuvent être plus permissifs, mais toujours approuvés par votre patron/chercheur.

Nous vous rappelons qu'il est important de prendre les vacances auxquelles vous avez droit, et ce, pour refaire le plein d'énergie et de maintenir un bien-être physique et mental au plus haut.

*\* Le genre masculin n'est employé que pour alléger le texte, mais désigne autant le féminin que le masculin.*

**Le Conseil exécutif du SPPROC**



## **Retrouvez-nous**

### **SPPROC**

Centre de recherche du CHU de Québec-Université Laval, CHUL

2705 Boul. Laurier, Québec, Qc, G1V 4G2, Local R-00771

Tél. 418-525-4444 # 47787

[secretariat@spproc.com](mailto:secretariat@spproc.com)

Pour toute urgence, vous pouvez joindre un membre du CE à ce numéro :

**418-262-0543**

